

Classes à Horaires Aménagés

Danse - Voix - Instruments

COLLÈGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre du dispositif Classes à Horaires Aménagés, le collège du Jardin des Plantes de Poitiers et le collège Jules Verne de Buxerolles en partenariat avec le Conservatoire de Grand Poitiers proposent un cursus Classes à Horaires Aménagés en Musique et en Danse de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ces classes se veulent être un vecteur d'égalité sociale et un facteur de réussite scolaire.

Elles offrent aux élèves motivés par les activités musicales ou chorégraphiques la possibilité de recevoir, en complémentarité de leur scolarité générale, une formation spécifique dans le domaine de la musique ou de la danse. Cette formation complémentaire vise à développer des capacités musicales et chorégraphiques dont les prolongements attendus sont la pratique amateur ou l'orientation professionnelle.

Les Classes à Horaires Aménagés sont ouvertes à des élèves qui souhaitent travailler

de manière complète et approfondie l'une des trois spécialités suivantes :

- PRATIQUE INSTRUMENTALE (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- VOIX (de la 4^{ème} à la 3^{ème})
- DANSE (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

Les élèves sont admis, en fonction des places disponibles, à l'issue d'une évaluation organisée en mai qui vise à s'assurer de la motivation des candidats et de leur capacité à suivre l'enseignement spécifique. Les admis sont à la fois élèves du Conservatoire et des Collèges du Jardin des Plantes ou de Jules Verne.

Les familles devront à ce titre s'acquitter des droits de participation et d'inscription au Conservatoire. Le montant est fixé chaque année en juin par le Conseil Communautaire de Grand Poitiers.

Pour les élèves danseurs un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse sera exigé lors des tests d'admission pour les élèves extérieurs et à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves.

Inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022

**CONSERVATOIRE
DE GRAND POITIERS**

**COLLÈGE DU JARDIN DES PLANTES
COLLÈGE JULES VERNE**

CONDITIONS D'ADMISSION EN 6^{ème} (effectif maximum pour la 6^{ème} : 38 élèves)

Pour l'entrée en 6^{ème} Cursus A

→ Musique

- Participer à une séance collective de Formation Musicale
- Jouer un morceau (ou un extrait d'œuvre) choisi par l'élève, non accompagné ou test instrumental pour les élèves débutant l'instrument*, et pour les pianistes uniquement : jouer un morceau choisi par les enseignants (donné le 30 avril à la clôture des inscriptions),

Au cours de cette évaluation, les compétences musicales, instrumentales et la motivation de l'enfant sont identifiées.

→ Danse

- Participer à un cours collectif de danse
- Les élèves sont admis en 6^{ème} horaires aménagés danse* après une évaluation des aptitudes techniques et artistiques.

* Pour certaines disciplines instrumentales ainsi que pour la danse contemporaine, les débutants peuvent être admis en Cursus A

Pour l'entrée en 6^{ème} Cursus B

→ Musique

- Jouer un morceau choisi par l'élève, non accompagné, d'un niveau de fin de 1^{er} cycle (durée : 5mn max). La partition est donnée au jury au moment de l'audition, et pour les pianistes : jouer un morceau choisi par les enseignants (donné le 30 avril à la clôture des inscriptions)

Pour les autres instrumentistes : réaliser un court déchiffrage,

Au cours de cette évaluation, les compétences musicales, instrumentales et la motivation de l'enfant sont identifiées.

- Participer à une séance collective de Formation Musicale de 30 à 40 minutes d'un niveau de fin de 1^{er} cycle pour les élèves extérieurs au conservatoire.

→ Danse

- Participer à un cours collectif de danse
- Les élèves sont admis en 6^{ème} horaires aménagés DANSE après une évaluation des aptitudes techniques et artistiques.
- Le niveau d'entrée en 6^{ème} correspond à une dernière année de cycle 1 (4^{ème} année d'apprentissage). A la fin de l'année de 6^{ème} les élèves danseurs se présenteront aux regards-conseils de fin de 1^{er} cycle.

CONDITIONS D'ADMISSION EN 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Quelques places (en fonction des départs prévus en fin d'année 2020/2021) sont proposées dans chaque niveau. Les modalités d'évaluation sont identiques à celles de l'entrée en 6^{ème} cursus B.

Peuvent se présenter les élèves ayant déjà reçu :

- Une **pratique instrumentale** correspondant aux niveaux suivants :
Entrée en 5^{ème} = niveau de 2^{ème} année de 2nd cycle d'instrument
Entrée en 4^{ème} = niveau de 3^{ème} année de 2nd cycle d'instrument
Entrée en 3^{ème} = niveau de 4^{ème} année de 2nd cycle d'instrument

- Une **pratique de la danse** correspondant aux niveaux suivants :
Entrée en 5^{ème} = niveau de 1^{ère} année de 2nd cycle de danse
Entrée en 4^{ème} = niveau de 2^{ème} année de 2nd cycle de danse
Entrée en 3^{ème} = niveau de 3^{ème} année de 2nd cycle de danse

Pour le cursus voix (à partir de la 4^{ème}), les élèves doivent :

- Chanter par cœur une mélodie choisie parmi les exemples proposés par le conservatoire ou une mélodie de leur choix sur le même modèle. L'élève remet la partition au jury (possibilité d'être accompagné au piano).
- Réaliser des exercices vocaux.

A la fin de la 3^{ème}, les élèves se présenteront aux examens de fin de second cycle .

HORAIRES HEBDOMADAIRES

(à titre indicatif)

Les élèves admis suivent dans le cadre de l'aménagement horaire les cours suivants au Conservatoire :

Musique

INSTRUMENT

Cursus A 6^{ème} (voir niveau requis dans conditions d'admission)

- Cours globalisé Formation musicale et Pratique collective : 1h45/semaine
- Instrument : 30 minutes/semaine
- Collège : Éducation musicale : 2h + chant choral 1h (facultatif)

Cursus B 6^{ème}/5^{ème}/4^{ème} (voir niveaux requis dans conditions d'admission)

- Formation musicale générale : 2h/semaine (2 cours d'une heure)
- Instrument : 1h15/semaine (1 cours de 45mn et 1 cours de 30mn)
- Collège : Éducation musicale: 2h + chant choral 1h (facultatif) + cours d'orchestre avec les autres élèves du Conservatoire (hors temps scolaire)

VOIX (à partir de la 4^{ème})

- Formation musicale générale : 2h/semaine (2 cours d'une heure)
- Approche de la technique vocale : 1h/semaine
- Atelier jazz vocal : 1h/semaine
- Collège : Éducation musicale : 2h + chant choral 1h (facultatif)

Danse

Cursus A 6^{ème}

- Un cours technique en danse contemporaine : 1h45/ semaine
- Un atelier de techniques de créativité : 1h15/semaine
- Collège : Éducation musicale : 2h + chant choral 1 h (facultatif)

Cursus B 6^{ème} / 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}

- 3 cours techniques par semaine dans une dominante: danse classique ou danse contemporaine selon l'orientation choisie par l'équipe enseignante (dont certains cours ont lieu hors du temps scolaire)
Possibilité de suivre d'autres cours dans des disciplines complémentaires sur inscription et après accord de l'équipe enseignante.
- Collège : Éducation musicale : 2h + chant choral 1h (facultatif)

N.B. : Pour la danse comme pour la musique, les élèves peuvent être amenés par ailleurs à participer à des répétitions, sessions et spectacles en dehors du cadre scolaire.

INSCRIPTIONS

- Information auprès de votre école ou du Conservatoire (05 49 30 20 20)
- Retrait des dossiers de candidature à l'accueil du Conservatoire et sur conservatoire.grandpoitiers.fr
- **Réunion d'information ouverte à tous les parents mardi 6 avril à 18h en visio sur ZOOM**
ID de réunion: 766 094 6296
Code secret : E6Xhw0
- Retour des dossiers de candidature **vendredi 30 avril au plus tard** à l'accueil du Conservatoire ou par voie postale (5, rue Franklin, 86000 Poitiers)
- Tests d'admission : **mercredi 12 mai**
Chaque candidat recevra une convocation individuelle précisant son horaire de passage.

CONTACTS

Conservatoire de Grand Poitiers

5 rue Franklin

conservatoire@grandpoitiers.fr

Site : conservatoire.grandpoitiers.fr

M. FORLACROIX

Adjoint au Directeur et Responsable pédagogique

stephane.forlacroix@grandpoitiers.fr 05 49 30 20 28

M. LEMONNIER

Référent Classes à Horaires Aménagés Musique

marc.lemonnier@grandpoitiers.fr 05 49 30 20 20

Mme POUZET

Co-Responsable des études chorégraphiques

Référente Classes à Horaires Aménagés Danse

helene.pouzet@grandpoitiers.fr 05 49 30 20 29

Collège du Jardin des Plantes - Poitiers

46 Boulevard Chasseigne

M. STUDER

Principal du Collège

05 49 88 28 97

ce.0860040b@ac-poitiers.fr

Site : Etab.ac-poitiers.fr/coll-jdp-poitiers/

Collège Jules Verne - Buxerolles

2 Allée Eric Tabarly

M. VINCENT

Principal du Collège

05 49 47 53 02

Erick.Vincent@ac-poitiers.fr

Site : Etab.ac-poitiers.fr/coll-buxerolles/



ACADÉMIE
DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr